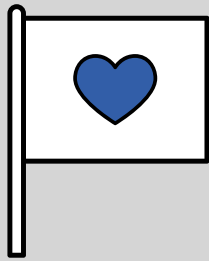


APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES



Le mandat

- 1.Élaborer et proposer au Centre de services scolaire un Plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- 2.Analyser les résultats des élèves et formuler des recommandations au Centre de services scolaire sur l'application du PEVR;
- 3.Promouvoir auprès des établissements les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux opérations du PEVR;
- 4.Donner son avis sur toute question relative à la réussite des élèves au Centre de services scolaire.



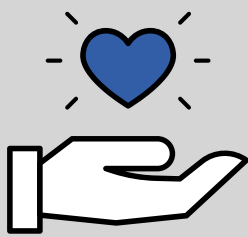
Durée du mandat

Afin d'assurer une saine rotation au niveau des membres, les premiers mandataires du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CEPRE) auront un mandat d'une durée de deux à trois ans.



Processus de désignation

Afin de pourvoir les postes disponibles au sein du CEPRE, un processus de désignation sera mis en place à la direction générale. L'analyse des candidatures se fera selon les profils recherchés décrits ci-dessous. Une représentativité des membres du personnel oeuvrant dans la MRC du Pontiac et dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau sera recherchée.



Les membres

Le comité sera composé des membres suivants :

- le directeur général adjoint;
- deux membres du personnel enseignant d'une école;
- un membre du personnel enseignant d'un centre d'éducation des adultes;
- un membre du personnel enseignant d'un centre de formation professionnelle;
- un membre du personnel professionnel non enseignant;
- un membre du personnel de soutien;
- un directeur d'une école où est dispensé de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire;
- un directeur d'une école où est dispensé de l'enseignement secondaire;
- un directeur d'un centre de formation professionnelle;
- un directeur d'un centre d'éducation des adultes;
- un membre du personnel d'encadrement responsable des services éducatifs;
- un membre issu du milieu de la recherche en sciences de l'éducation.

De plus, un des membres devra posséder une expérience de travail auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



Profil recherché

- Avoir une bonne connaissance des enjeux du Centre de services scolaire et de son PEVR;
- Avoir un intérêt pour la recherche et le développement de pratiques éducatives efficaces et innovantes;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Avoir un intérêt et des aptitudes dans l'analyse de données;
- Faire preuve d'innovation dans ses pratiques;
- Posséder une bonne connaissance des encadrements légaux et pédagogiques reliés à ses fonctions;
- Connaître les différentes clientèles d'élèves du CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Comment poser sa candidature

- Les personnes intéressées à faire partie de ce comité doivent faire parvenir leur candidature à l'attention de monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint, à l'adresse courriel dghbo@cshbo.qc.ca en y indiquant en objet << Dépôt de candidature CEPRE >>.
- À cet effet, un formulaire est rendu disponible sur le site internet du CSSHBO sous l'onglet Centre des services scolaire - CEPRE.
- La date limite pour poser sa candidature est le 30 juin 2021.